

## L'AUMÔNERIE DE PRISON

# Porteuse d'une offre de pardon

*La session « Culpabilité-Pardon », nous l'avons tenue contre vents et marées, fin janvier à Lyon, dans un contexte sanitaire menaçant, redoutant jusqu'à la dernière minute une défection d'intervenant pour cause de test positif. Quatre se sont désistés, aucun n'était positif, comme quoi il n'y a pas que la Covid pour perturber nos plans. Merci au comité de pilotage d'avoir fait preuve de résilience, de réactivité, de confiance face à ces aléas. Merci aux participants d'avoir respecté les consignes pour éviter de faire un cluster à cette occasion. Cette session, nous l'avons voulue parce que nous en avons besoin, même si le nombre d'inscrits était en-dessous de nos espérances. Sa tenue a donné matière à ce numéro spécial pour qu'un maximum d'entre vous puisse profiter de son écho. Elle prolonge le livret Que faire de la culpabilité? réalisé avec nos frères et sœurs protestants et orthodoxes et édité par l'Alliance biblique française. Je vous souhaite d'en tirer quelque profit et que cette rencontre porte du fruit au-delà de celle et ceux qui ont pu y participer. »*

Bruno Lachnitt



Intervention d'Yves Petiton, médecin et prêtre de la Mission de France.

**L**e pardon est le troisième terme du titre de notre session, pardon demandé à l'autre et pardon accordé à l'autre. Il est une réalité universelle, car il est inhérent à toute vie humaine. Dans toute relation, nous butons sur des incompréhensions, des désaccords, des paroles peuvent blesser, même involontairement. Dans un conflit d'intérêts, nous affrontons la tentation de la violence. Les récits bibliques la situent dès les débuts de l'humanité. Toute société doit faire face à la violence et met en place des procédures pour la contenir et prévoit des procédures judiciaires ou de médiation car toute atteinte aux biens et aux personnes

perturbe la vie sociale au-delà des seuls agresseurs et victimes. Il est nécessaire que l'injustice ou la violence soient dénoncées et, s'il est possible, réparées. Pardonner ou demander pardon vise à rétablir la possibilité de vivre ensemble. C'est un processus qui implique les protagonistes et l'entourage (personnes, groupes ou peuple). Il demande du temps et ne peut être imposé aux victimes. Le pardon est au cœur de toute relation humaine pour des croyants ou des personnes qui ne confessent aucune foi religieuse. Les deux mouvements, demander et accorder le pardon, coexistent : ils sont nécessaires à la vie, ils sont imbriqués, mais ils ne sont pas symétriques. Quand l'irréparable a été commis (meurtre, viol ou inceste, agressions), comment les survivants peuvent-ils continuer à vivre ensemble ? Comment pardonner à des

auteurs décédés ou insérés dans un système qui n'existe plus ?

Le pardon est particulièrement en jeu pour des personnes détenues, suspectées ou reconnues coupables de fautes, d'atteintes à des biens ou à des personnes. Elles font l'objet d'une procédure judiciaire. D'autres ont été victimes de leurs actes. L'écoute de leur parcours de vie révèle souvent qu'elles ont elles-mêmes été des victimes de maltraitance ou de précarité sociale génératrice de comportements violents ou délinquants. D'une part, on trouve plus de pauvres parmi les personnes détenues. D'autre part, des personnes en précarité physique, psychique ou sociale vont avoir du mal à obtenir réparation ou à faire valoir leur droit.

## Héritiers d'une histoire

En France particulièrement, nous sommes héritiers d'une mentalité de salubrité publique qui a conduit au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle à mettre à part les pauvres, les malades, les fous, les morts et les personnes détenues...

La société cherche ainsi à établir une frontière entre, d'un côté, les personnes saines et, de l'autre, les malades, les détraqués... Il s'agit de protéger les uns des autres jugés malsains. L'architecture et la localisation de certains des établissements en sont encore le fruit.

Selon les périodes, certains crimes ou certaines pathologies sont plus stigmatisés que d'autres. Aujourd'hui, terroristes ou agresseurs sexuels n'ont plus leur place dans la société parce qu'ils sont estimés irrécupérables. Pour certains, il est nécessaire de les maintenir à l'écart, mais il y a une différence entre protection de la société et mise au rebut.

Dans cet héritage, il y a un autre courant, l'hygiénisme du XIX<sup>e</sup> siècle avec la figure de Louis Pasteur, qui a favorisé un contrôle sur les corps. Selon Michel Foucault, le pouvoir politique s'applique alors à maîtriser la vie, en supervisant les comportements individuels. Il s'agit d'instituer des mesures assez intrusives dans diverses institutions, qui concernent « *le corps, la santé, les façons de se nourrir, de se loger, les conditions de vie* »<sup>1</sup>, la norme

prenant une importance croissante. Parallèlement, nos sociétés accordent une importance croissante à « *l'obligation [pour l'individu] de dire la vérité sur lui-même* »<sup>2</sup>, avec un aspect politique : savoir comment l'individu se trouve lié et accepte de se lier au pouvoir qui s'exerce sur lui<sup>3</sup>. Le deuxième élément s'appuie sur le premier pour penser l'amendement des personnes détenues.

## Peine

Les mots « pénitence », « pénitentiel », « pénitentiaire » ont la même racine latine correspondant au mot « peine », qui signifie « punition », « souffrance ressentie ou infligée », « effort », « difficulté ».

Le vocabulaire exprime une souffrance nécessaire pour punir le coupable et le corriger (amener la personne à s'amender). L'expérience de la prison fait craindre que, loin de permettre une reconstruction, elle aboutisse à déstructurer davantage des personnes dont le parcours de vie a souvent déjà été marqué par de la précarité économique et sociale ou des violences subies.

La « peine de mort » supprimait l'agresseur et était censée protéger la société de ses méfaits. Son abolition relance la question du vivre-ensemble.

## Le contexte récent

Nous sommes confrontés au mal – ce n'est pas récent – : guerres, crimes contre l'humanité en zones de conflits, violence terroriste, agressions sexuelles et aux abus de pouvoir, dérèglements climatiques liés à une crise socioéconomique.

Dans le procès des attentats de Paris, face à la violence aveugle des terroristes, la cour a jugé nécessaire de redonner voix à ceux que l'on a voulu supprimer ainsi qu'à leurs proches et aux acteurs des secours. Une façon de redonner des visages humains au cœur de la barbarie. Ensuite, comme en tout procès, le tribunal a pris le temps de resituer les actes des suspects dans leur histoire personnelle. Une prise de recul pour essayer de comprendre et d'évaluer la responsabilité de ceux qui sont accusés de crimes inhumains. Sont-ils coupables ? Mais aussi quelle est la part de responsabilité de chacun et les autres responsabilités ?

La crise des agressions sexuelles dans l'Église a fait prendre conscience de la difficulté à entendre la parole des victimes et à reconnaître la responsabilité non seulement des agresseurs mais aussi de ceux qui n'ont pas protégé ou pris soin des victimes. Une prise de conscience s'amorce dans l'Église et dans la société qu'on ne peut réduire ces actes à l'œuvre individuelle de déséquilibrés mais qu'un environnement, un mode d'organisation et aussi une culture ont été propices à ces exactions. On pourrait parler de péché social ou de structures collectives de péchés. Un discernement collectif est nécessaire en vue des transformations nécessaires.

Les crises sociale et environnementale que le pape François décrit comme liées renvoient aussi à des processus collectifs : sur le plan écologique, bien des entreprises croient s'exonérer de leur production de gaz à effet de serre en plantant des arbres. Comme si ce geste suffisait à effacer à bon compte leur responsabilité environnementale et donc sociale et celle des consommateurs. Chacun de nous, tolérant un système social très inégalitaire, prend part à des engrenages qui conduisent des personnes à un acte de violence sur son conjoint, son voisin à force de conditions de vie insupportables et d'humiliations répétées...

## Annnonce du plan

Tout ceci dessine une figure contemporaine de ce que désignait le terme de péché (originel), un penchant vers le mal qui habite l'humanité.

Les textes bibliques témoignent de ce mal qui infiltre les relations interpersonnelles et sociales, de la nécessité et de la possibilité du pardon. Ceci nous invite à préciser le terme de péché.

L'Église a peu à peu structuré des démarches pénitentielles. Nous regarderons ensuite la façon dont l'Église comprend son propre rôle.

Les Églises chrétiennes témoignent d'un Dieu miséricordieux, qui s'est fait homme et a accepté de donner sa vie pour le pardon des péchés.

À travers ce parcours nous essaierons de tisser ensemble l'approche personnelle des personnes détenues et les dimensions sociales/sociétales. ...

1. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, Éd. Gallimard, 1976, p. 189.

2. Michel Foucault, *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice – Cours de Louvain*, Éd. Presses universitaires de Louvain, University of Chicago Press, 2012, p. 7.

3. Michel Foucault, *Mal faire, dire vrai*, op. cit., p. 8 et 9. fac.

## Éclairages bibliques

Le texte biblique raconte des passions humaines : jalousie, convoitise, peur de l'autre, agression, volonté de pouvoir, des violences de tous ordres. Les exemples sont multiples. La Bible témoigne d'un réalisme et d'une grande vérité humaine et sociale.

### LE PREMIER TESTAMENT, UN CHEMIN DE LIBÉRATION

Le Premier Testament propose un chemin de liberté ou plutôt de libération continue, perpétuellement à reprendre, dont le fondement – l'archétype ? – est la sortie d'Égypte, maison de servitude. Ce processus est, cependant, souvent remis en cause par le peuple par regret de la viande et des oignons, bref de la sécurité. Hier apparaît toujours plus enviable quand demain apparaît incertain.

La loi, avec les dix paroles énoncées sous forme d'interdits fondamentaux laisse l'espace à la liberté humaine. S'y articulent le présent, la relecture d'hier, et la promesse d'un à-venir. Y sont entrecroisés la vie religieuse, le cultuel, l'économique, l'interpersonnel, le jeu des générations, le rapport aux autres et à la nature. Elles ont la forme d'une parole adressée par Dieu à son peuple pour rendre possible la vie. Et une loi plus détaillée – par exemple dans le Lévitique – codifie la peine en fonction de l'infraction, (transgressions, blessures involontaires, gestes intentionnels, etc.) et également des modalités de règlement des conflits ou violences afin de rétablir le lien social et la possibilité d'une vie communautaire. Les sacrifices visent à renouer la relation avec Dieu et à rétablir la communion entre frères.

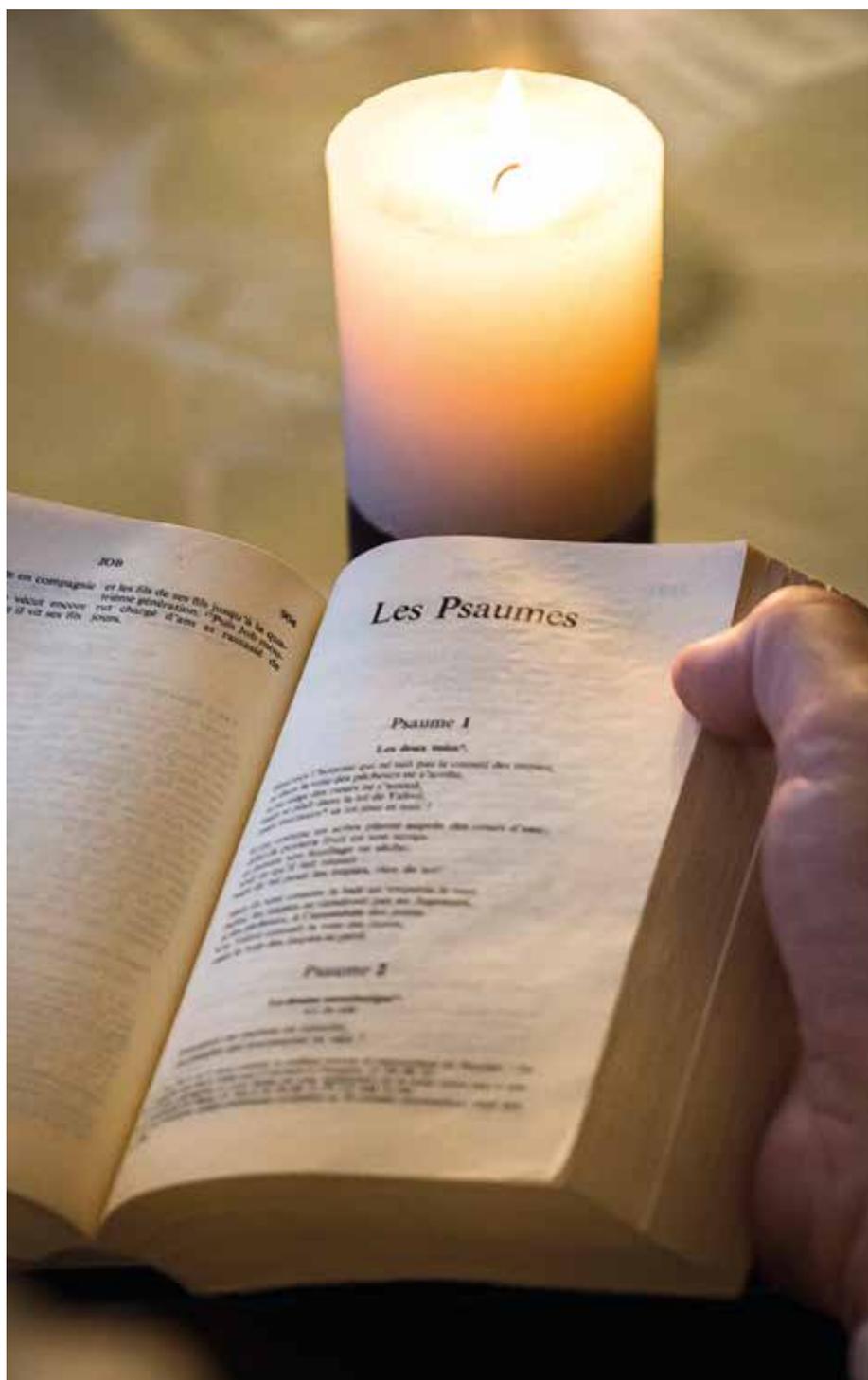
Cette loi demande interprétation et médiations humaines. Le récit d'Exode 32 est très expressif. Sur la montagne, dans un dialogue singulier avec le Seigneur, Moïse a reçu les premières tables de la Loi écrites du doigt de Dieu. À la vue du peuple qui adore le veau d'or, il casse les tables et réduit en miettes le veau avant de leur faire boire l'eau additionnée de la poussière en un rite d'expiation. Une partie du peuple sera passée au fil de l'épée, sans précision s'il s'agit des plus coupables. La réconciliation – la juste distance avec le Seigneur ? – semble nécessiter l'inscription d'un manque dans le corps même du peuple. Les tables qui seront redonnées (Ex 34) seront écrites par Moïse sous la dictée du Seigneur.

On pourrait aussi lire le cycle de Joseph pour y découvrir une figure typique des rivalités fraternelles et du processus pénitentiel par étapes échelonnées dans le temps...

Les psaumes autorisent l'expression de sentiments de violence (censurés dans notre liturgie) pour verbaliser des mouvements intérieurs de violence et s'en remettre à un autre, plus grand que soi, pour faire justice.

Des récits de violence subie, commise, où se manifestent la miséricorde de Dieu et la louange des hommes pour ce don par-delà l'offense, le mal qui semble irréparable. Bien des actes violents sont pardonnés à leurs auteurs Saül, David... Ainsi les grandes figures de cette histoire sont eux-mêmes des pécheurs, pardonnés et non pas des « parfaits ».

Une dimension sociale est soulignée tout au long du Premier Testament,



© CORINNE MERCIER/CIC

particulièrement par les prophètes. Ils dénoncent l'injustice commise collectivement, oppression et oubli des petits alors que l'attention qu'on leur porte est signe (du respect) de l'alliance avec Dieu, (cf. Is 58, 6s). Chacun sera jugé selon sa conduite affirme Ezéchiel (Ez 18, 4 et 33,20).

« *Amos fait sentir, [...] le frénétique appétit de profit de ceux qui s'enrichissent et leur acharnement à pressurer les plus faibles, rabaissés au rang de marchandise, achetés entre deux ventes de céréales* » (cité par MAF)<sup>4</sup>.

Sans illusion Qohelet décrit l'engrenage de l'iniquité et ses complicités multiples : « *Si tu vois dans une province le pauvre dépouillé, le droit et la justice bafoués, ne sois pas surpris. On te dira qu'au-dessus d'une autorité veille une autre autorité, et ainsi de suite. On invoquera l'intérêt général et le service du roi* » (Ec 5, 7-8).

Le Premier Testament prend acte du mal qui habite l'homme (cf. l'histoire de Noé en Gn 8, 21 : « *Le cœur de l'homme est porté au mal dès sa jeunesse* ») et dessine l'image d'un Dieu attentif à ce que les relations entre humains soient le signe de la relation qu'il souhaite avec l'homme. C'est un Dieu « *lent à la colère et plein d'amour* » (refrain présent en bien des psaumes) qui accède selon les auteurs bibliques aux requêtes de ceux qui intercèdent pour le peuple. Cette Alliance est inconditionnelle et ainsi indéfectible, car Dieu lui-même en prend l'engagement (Gn 8,21 et 9,17).

## LE NOUVEAU TESTAMENT RENOUVELLE LA QUESTION DU PARDON

### DANS LES SYNOPTIQUES

Il déjoue nos comptabilités et fait ressentir la prodigalité du Père par une invitation à un excès qui semble impossible : à la question de Pierre « *Seigneur, combien de fois mon frère pourra-t-il pécher contre moi et dois-je lui pardonner ? Irai-je jusqu'à sept fois ?* » *Jésus lui dit* : « *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois [ouf, peut se dire Pierre !] mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.* » » (Mt 18 21-22), donner aussi sa chemise, ou surtout « *aimer vos ennemis* ».

Le plus grand commandement est double : le premier « *Tu aimeras Dieu* », le deuxième « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » commandement (par

ex. Mc 12, 28-34) qui selon Paul contient toute la loi (Gal 5,13-14). Ce deuxième, repris du Lévitique, qui concernait le frère de son peuple, est porté à l'incandescence « *Aimez vos ennemis* » (Mt 5, 44) : l'universalisation devient signe de la radicalité de l'amour de Dieu.

Dans le royaume des cieux, la remise des dettes est un don sans mesure (cf. Mt 18, 23-35, le débiteur impitoyable). Le pardon est offert gratuitement, encore faut-il l'accueillir pour ce qu'il est, un don par excès, un par-don ! Et, pour cela, changer de logiciel en renonçant à tout compte.

La question fondamentale, avec le refrain « *Ta foi t'a sauvé* », est celle du croire, au-delà des actes : croire qu'un chemin de vie est possible, sortie d'un possible enfermement dans le sentiment de culpabilité ou le cycle de la violence (des deux côtés, victime et coupable, et collectivement). De son côté, le paralytique (Mc 2, 1-12, voir aussi Lc 5, 17-26 ou Mt 9, 1-8) est invité à porter son brancard. Jésus ne libère pas l'homme en faisant l'impasse sur ce qui le tient alité handicap et brancard. Le pardon n'est pas effacement mais relèvement, remise debout sans rien effacer des fautes commises, des malheurs subis. Tout comme la personne coupable devra vivre avec la mémoire de l'acte qu'elle a commis mais dorénavant sans que celle-ci n'entrave complètement sa marche.

Jésus semble s'arroger le droit de pardonner les péchés, ce que Dieu seul peut prononcer. À moins qu'il ne fasse que révéler que le pardon est offert, sans démarche préalable du pénitent. Le pardon serait-il offert gratuitement, sans exigence ? Est-ce si sûr ?

Jésus demande au Père de pardonner ceux qui le condamnent à une mort infâme. Il se révèle miséricordieux comme le Père mais, dans la souffrance, il ne prétend pas pardonner lui-même comme si la souffrance n'était rien et sans que soit révélée l'injustice commise ! Auprès du père, Il plaide l'ignorance chez ses accusateurs et ses juges (Lc 23, 34).

Dans l'évangile de Luc, au chapitre 23, Jésus en croix est entouré par deux larrons. L'un réclame que Jésus utilise ses pouvoirs spéciaux pour les tirer de ce mauvais pas. L'autre proteste, il exprime que, pour eux larrons, « *c'est justice, nous payons nos actes* ». Et il poursuit : « *Mais lui n'a rien fait de mal.* » Et encore s'adressant

à Jésus : « *Jésus, souviens-toi de moi, lorsque tu viendras avec ton royaume.* » Il exprime qu'au regard de la justice des hommes, les comptes sont bons et également une confiance qu'avec Jésus s'inaugure une autre façon de compter. Il témoigne d'une espérance en cet à-venir du Royaume dont Jésus a annoncé la venue. Il confesse que Jésus ne meurt pas à cause de ses propres fautes. Injustement condamné, Jésus consent à ce que son sang soit versé. Il inaugure même ce royaume par ce qu'il vit. « *En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis.* » Ce bon larron serait ainsi le premier à inaugurer le paradis.

### DANS L'ÉVANGILE DE JEAN

Une autre problématique est développée avec le terme de vérité. Dans le passage de l'hébreu au grec, ce mot couvre deux réalités : la vérité du message (un contenu non falsifié) et des actes en cohérence avec ce qui est dit. Il s'agit de faire la vérité, de venir à la vérité. Ainsi en Jean 8, Jésus interroge les scribes et les pharisiens qui prétendent énoncer la loi sans s'y soumettre.

En sa personne Jésus témoigne de la vérité de celui qu'est Dieu. « *Je suis le chemin, la vérité et la vie. [...] Qui m'a vu a vu le Père. [...] Ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ?* » (Jn 14, 6. 9).

L'universalisme qu'opère le Christ n'est pas seulement un appel d'ordre moral (aimer les ennemis). Par son appel à tous et l'acceptation d'être exclu par le pouvoir religieux en place, Jésus-Christ témoigne d'une relation à celui qu'il nomme son Père qui transcende les appartenances religieuses (cf. Jn 19, 25-27 et 20, 17). Ce qui fera dire à saint Augustin, il y en a qui sont au Christ et que l'Église n'a pas. Et il y en a que l'Église a (encartés) mais que le Christ ne reconnaît pas comme siens.

Avec le Christ, la rémission des péchés précède le pardon, le don en surabondance, le don par-delà la rupture que nous avons opérée. Il ne s'agit plus de se hisser à la hauteur de Dieu. C'est lui qui s'est abaissé jusqu'à mourir sur une croix (cf. Ph 2, 1-11 : « *En se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la mort sur une croix* »). Professant notre foi, nous disons qu'il est descendu aux enfers, c'est-à-dire qu'il nous rejoint dans ...

4. Alain Fournier-Bidoz, « Amos, les pauvres exploités, la parole de Dieu étouffée », dans Claude Royon et Robert Philibert, *Les pauvres, un défi pour l'Église*, Éd. de l'Atelier, 1994, p. 43.

... nos enfers-me-ments pour nous en libérer ! Le Seigneur prend l'initiative et appelle des disciples qu'il envoie : « *Il leur dit : ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait et ressusciterait d'entre les morts le troisième jour et qu'en son Nom le repentir en vue de la rémission des péchés serait proclamé à toutes les nations. De cela vous êtes témoins [...] revêtus de la force d'en-haut.* » (Lc 24, 46-49).

### L'EXPÉRIENCE PAULINIENNE

Paul, pharisien zélé, se déchaîne contre les disciples du nazaréen, secte juive à ses yeux. Il fait une expérience spirituelle qui le renverse, découvrant qu'à travers les disciples du Nazaréen, c'est le Christ lui-même qu'il persécute. Converti au Christ ressuscité, il va peu à peu comprendre que ce messie crucifié réduit à néant le bénéfice de la loi des circoncis tout comme la sagesse des Grecs. Ce n'est pas la fidélité à la loi qui donne le salut. Oui, le Christ est proprement renversant, c'est-à-dire qu'il réduit à néant la prétention des hommes à mériter le Salut. Nous ne sommes jamais parfaits observants de la loi divine. Elle est une pédagogue, elle nous révèle notre péché. Mais elle ne nous donne pas la force de vivre selon la Loi. « *Vouloir le bien est à ma portée, mais non pas l'accomplir puisque le bien que je veux, je ne le fais pas, et le mal que je ne veux pas, je le fais...* » (Rm 7, 18-19 TOB). Nous restons des êtres divisés, tiraillés entre « la loi de Dieu » et « la loi du péché », penchant pour des comportements mortifères. « *Maintenant il n'y a plus aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ car la loi de l'Esprit qui donne la vie en Jésus-Christ, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort* » (Rm 8, 1-2 TOB).

Paul témoigne qu'il n'y a plus de frontière : d'un côté, les justes, de l'autre, les méchants. La mort du Christ du côté des injustes rend vaine la frontière rassurante, pour ceux qui s'estiment justes. Nous sommes transformés par pure grâce. Nous ne méritons pas le Salut. Il nous est donné gratuitement, sans condition. Mais maintenant que nous avons connu le Christ et reçu son Esprit nous sommes invités à vivre selon cette « loi de l'Esprit ». La réalité est parfois autre, aussi le même Paul proteste avec force contre ceux qui prétendent vivre sans traduire en actes ce qu'ils ont reçu. Ainsi, dans le repas communautaire (1 Co 11), « *celui qui mange et boit, mange et boit sa propre condamnation s'il ne discerne pas le Corps* ». Quand les uns sont ivres et les autres ont faim, ceci touche à la fois à la communion eucharistique et au

corps du Christ qu'est la communauté. Au total, en Christ, une nouveauté est offerte envers et contre toutes les infidélités du peuple jusqu'à la Croix. Nous l'accueillons dans le baptême par le don de l'Esprit et l'écoute de la Parole et nous vivons de cette vie nouvelle, notamment dans l'Eucharistie où nous sommes faits « *membres les uns des autres* » (Rm 12,5). Cependant, nous ne sommes pas encore totalement au Christ. Toute l'histoire de l'Église l'atteste. C'est pourquoi va se faire sentir le besoin d'un pardon renouvelé.

## Des pécheurs pardonnés, péché personnel et complicité avec l'injustice

Après cet éclairage biblique, explicitons ce qu'est le pardon et tâchons d'éclairer le péché personnel et la responsabilité collective.

### PÉCHÉ PERSONNEL

Si la faute peut recevoir une définition morale et légale et une sanction judiciaire, le péché s'inscrit dans la foi en Dieu, au moins balbutiante.

Les deux dimensions, morale et théologique, sont liées : un acte contre le frère vient toucher le dessein de Dieu, son engagement inconditionnel envers l'humanité. Le péché n'est pas que moral, mais pas que théologal. Dans une tradition où nous confessons que Dieu s'est fait homme, l'un ne va pas sans l'autre. Nous affirmons que tout ce qui concerne l'homme concerne Dieu.

Dans la vie chrétienne, nos actes ont des conséquences comme pour n'importe qui. Mais, dans la foi, ils ont un enjeu d'éternité, donc un poids très particulier devant Dieu. On ne sait pas très bien le qualifier. Nous confessons que les actes humains, les meilleurs et les pires, ont un poids d'éternité, d'où une gravité particulière liée à la responsabilité d'engager quelque chose du royaume ou d'opacifier quelque chose du royaume, dans les choses les plus ordinaires et les plus graves de l'existence. « *Ce que tu as lié sur la terre sera lié dans les*

*cieux, et ce que tu as délié sur la terre sera délié dans les cieux* » (Mt 18, 18).

N'est-ce pas ce qui se révèle aussi en Mt 25, 31-46, péricope souvent bien mal qualifiée de jugement dernier.

D'une certaine façon, dans ce rapport entre l'aujourd'hui et le temps du Royaume, temps de Dieu, temps du dévoilement d'un monde, on peut encore moins tourner la page qu'ailleurs, comme si les choses étaient définitivement closes. Elles ont un poids. Mais on peut reconstruire, recommencer, changer de vie. mais ce qui est fait est fait. C'est la condition tragique de l'humain. Ça ne rend pas la vie fatale jusqu'à l'éternité, on peut ressurgir des enfers. Mais le vécu a été.

Dans la foi chrétienne, il y a une espérance chevillée au corps et au cœur, que l'histoire n'est pas fatale. Il n'y a pas de vie chrétienne sans ce refus de la fatalité : envers et contre toutes les infidélités du peuple jusqu'à la Croix du Christ, Dieu est pour nous, il agit en faveur de nous, non parce que nous sommes des gens bien ou redevenus présentables mais parce qu'il a décidé sa vie en notre faveur et en faveur de tous. Ceci renvoie au sens de la responsabilité de ce qui est fait et des actes commis. Cette lucidité n'est pas morbide pour enfoncer dans la culpabilité et le péché. C'est une exigence de vérité pour reconnaître le poids de ce qui a été fait et ce qui s'est passé dans le réel de la vie et pour nous engager à en sortir.

### COMPLICITÉ AVEC L'INJUSTICE

Nous croyons que Dieu a noué avec toute l'humanité une Alliance qui nous engage à vivre une fraternité réelle. Celle-ci est souvent rompue par nous et il ne cesse de chercher à la rétablir. Le péché est un concept aujourd'hui peu audible dans la société, en Europe, y compris dans les communautés chrétiennes. Cependant, dans divers milieux, les déclarations du Magistère sur les dérives du système économique, l'exigence d'accueil des migrants ou la crise écologique trouvent des échos.

« *Rupture entre l'homme et Dieu, le péché introduit également une rupture entre les membres de la société humaine.* »<sup>5</sup> Les premiers chapitres de la Genèse le mettent en scène : Adam se désolidarise d'Ève, cette rupture s'étend aux enfants avec le meurtre d'Abel par Caïn. Avec les exégètes, nous pouvons lire les onze premiers chapitres du livre



© VINCENT/SANCTUAIRE LOURDES/CIRIC

**« Avec le Christ, la rémission des péchés précède le pardon. Il ne s'agit plus de se hisser à la hauteur de Dieu. C'est lui qui s'est abaissé jusqu'à mourir sur une croix. »**

de la Genèse comme un texte qui dit ce que sont l'homme et les effets sociaux du péché. Saint Jacques l'avertit : « Chacun est tenté par sa propre convoitise, qui l'entraîne et le séduit » (Jc 1, 14), et en décrit les conséquences : « Voyez le salaire des ouvriers qui ont fait la récolte dans vos champs : retenu par vous, il crie » (Jc 5, 4). La dimension sociale du péché n'exclut pas l'idée d'une responsabilité individuelle.

Pour Karl Rahner, la prison figure l'image de la prison de l'homme asservi par le péché, reflet d'une société qui ne voit pas ce qui la corrompt : la « cause unique et ultime » des « prisons et de la misère des hommes qu'on y entasse », est « la faute de l'humanité depuis les origines, cette faute qui prolifère à travers

chacune de nos fautes et qui prend un corps et un visage jusque dans la misère, la maladie et la malchance »<sup>6</sup>. Il évoque ailleurs la puissance du mal : « C'est au cœur même de son effort pour contrôler et organiser les énergies du monde que l'homme découvre une résistance radicale, le visage d'un destin dont il n'est pas maître. »<sup>7</sup>

Jean-Paul II à la conférence des évêques latino-américain de Puebla rappelle que « le luxe d'un petit nombre se convertit en insulte contre la misère des grandes masses ». Gutierrez invoque « l'existence de responsabilités dans la rupture du lien d'amitié avec Dieu et entre les personnes »<sup>8</sup>. Le texte établit un lien entre péchés personnel et social : « À l'attitude personnelle du péché, à la rupture

avec Dieu qui avilit l'homme, correspond toujours, au plan des relations interpersonnelles, l'attitude de l'égoïsme, de l'orgueil, de l'ambition et de l'envie, qui engendrent l'injustice, la domination et la violence à tous les niveaux. »<sup>9</sup>

Nous avons bien entendu que les sciences humaines ont éclairé les soubassements des infractions et fautes commises par une personne et diffracté sa responsabilité personnelle. Elle est intriquée avec son vécu, son histoire familiale, sociale et ses conditions de vie socio-économiques. Ce que nous avons pointé en démarquant indique la complicité des autres dans les délits et les crimes commis par quelques-uns. La frontière, que nous cherchons entre eux et nous, ne tient pas. Ceci n'excuse pas les transgressions individuelles, mais nous ne pouvons nous disculper face aux crises que nous affrontons. Nous avons dû l'admettre à travers la crise sanitaire, le pape François nous y exhorte en parlant d'une double crise sociale et environnementale comme l'envers et l'endroit d'une même crise.

En travaillant cette intervention, ceci m'a amené à me dire que parler ainsi pouvait être une manière, contemporaine et audible aujourd'hui, de parler du péché originel.

L'enjeu, pour nous tous, est de transformer cette solidarité dans le péché en une solidarité dans une démarche de pardon. Et donc d'ouvrir des chemins dans les différents champs de cette responsabilité. Ce que déploient des diplomates au plan international, des politiques au plan national et local, des parents au plan familial, nous sommes invités à le déployer au plan ecclésial pour offrir au monde ce que nous recevons dans la foi comme contribution pour cette aventure universelle. Ce que les pères conciliaires ont exprimé, au concile Vatican II (1962-1965), en une formule ramassée : l'Église est « dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain » (LG 1). Les démarches pénitentielles proposées par l'Église catholique le proposent dans les différentes formes d'écoute et de relecture, dans l'eucharistie et le sacrement de la réconciliation. ■

**YVES PETITON**

5. Xavier Léon-Dufour dir., *Vocabulaire de théologie biblique*, Éd. du Cerf, 1971, p. 934.

6. Karl Rahner, *Mission et grâce – Tome III. Au service des hommes*, Éd. Mame, 1965.

7. Karl Rahner, *Est-il possible aujourd'hui de croire ?* p. 81, cité par Euvé, F., *Crainte et tremblement*, p. 301.

8. Gustavo Gutierrez, *La force historique des pauvres*, coll. Cogitatio Fidei, Éd. Le Cerf, 1986, p.125.

9. *Id.*, p. 141.

# QUELQUES MÉTHODES MISES EN ŒUVRE À LA SESSION « CULPABILITÉ-PARDON » POUR ANIMER UN GROUPE BIBLIQUE

Les animateurs qui proposent un récit biblique aux personnes détenues s'accordent à dire combien cela est riche. La plupart d'entre elles sont comme des catéchumènes, aux oreilles desquels la Parole fait écho et résonne au plus profond. Plusieurs méthodes d'animation de groupes bibliques permettent de favoriser cela.

## LE DIALOGUE CONTEMPLATIF

Lecture distincte du texte (on écoute d'abord le texte avec ses oreilles).

**1.** Le texte est distribué et chacun le lit. Prendre un temps de silence pour **noter ce qui me touche : une parole, une action, un geste, une attitude et comment il résonne en moi aujourd'hui.**

Il ne s'agit pas d'un commentaire de texte. Il s'agit de dire « JE ». Noter permet d'être plus concis et d'avoir l'esprit libre pour écouter l'expression des autres.

**2. Chacun à son tour peut partager,** s'il le désire, ce qu'il a noté (sans être influencé par l'expression des autres). Celui qui ne désire pas prendre la parole passe son tour.

**Chacun écoute attentivement** l'expression des autres.

**3.** Le premier tour terminé, on reprend un temps de silence. **Chacun est invité à partager ce qui l'a touché dans l'expression des autres** au cours du premier tour. Celui qui ne désire pas parler fait circuler le livre

**4. Expression libre de sa prière :** demande, action

de grâce, louange, etc. en lien avec le partage qui a précédé.

## LE BIBLIODRAME

Le texte choisi sera de préférence un récit (plutôt qu'un discours) formant une unité et comportant plusieurs personnages. Il sera au préalable « découpé » en deux à trois passages. L'exercice se déroule en trois temps.

**1.** Il s'agit pour chacun de choisir, de s'appropriier autant qu'il le pourra, l'un des personnages ou l'un des éléments de la scène (personnage explicitement nommé ou supposé présent à la scène ; ce peut être un être humain mais aussi un animal ou un simple élément matériel de la scène.) L'animateur va lire le texte une première fois. Il y aura un temps de silence pendant lequel chacun commencera à choisir un personnage ou un des éléments de la scène auquel s'identifier : quelqu'un de la foule, un disciple, un oiseau qui passe, etc. : quelqu'un ou quelque chose avec lequel il sent une certaine connivence spirituelle intérieure. Il faut que ce soit vraisemblable même si le personnage, l'objet n'est pas dans le texte. L'animateur fera une seconde lecture du même texte, pour permettre à chacun de confirmer intérieurement le choix. Puis chacun dira le personnage qu'il a choisi. S'il y a plusieurs fois le même personnage, cela ne pose pas de problème.

**2.** L'animateur explique qu'il

va lire l'histoire partie par partie, que chacun est invité à « se mettre dans la peau » de « son » personnage ou animal ou élément. Pour chaque partie, chacun dira : où il est placé dans la scène, ce qu'il éprouve, ce qu'il ressent, ce qu'il dit, ce qu'il fait (pas forcément tous ces points, simplement ce que l'on ressent, sans s'occuper de ce que les autres pourront en penser). On s'efforce aussi d'écouter les autres. On ne parle que sur la partie qui vient d'être lue, pas sur la suivante (si ça se produit, l'animateur interviendra). Surtout se situer à l'époque où cela se passe. Chacun ne parle qu'une seule fois à chaque tour. Il est toujours possible de dire : « Je passe ». Entre chaque séquence, composée de la lecture d'une partie et de l'expression de chacun des membres du groupe, on fera silence pour que chacun puisse tirer profit, intérioriser pour lui-même ce qu'il a entendu.

**3.** Il est possible de terminer cette « écoute de la Parole à plusieurs » par une prière partagée, quand chacun « quitte » son personnage et « redevient lui-même ».

## LA MÉTHODE « PAS À PAS »

**1.** Chacun reçoit le texte préalablement plié, permettant ainsi de découvrir les paragraphes au fur et à mesure. **Pliage :** au préalable, marquer les plis sur chaque trait face écrite sur le dessus, côté

blanc de la feuille contre côté blanc. Plier la feuille de sorte que ne soit visible que le titre et le premier paragraphe. Donner la feuille ainsi pliée aux participants.

**2. La parole de Dieu me parle.** Temps d'échange : lire le premier paragraphe, puis chacun réagit : « Qu'est-ce que je comprends ? Qu'est-ce qui me frappe, qui me touche ? Qu'est-ce qui me pose question ? Comment un verset éclaire-t-il un autre verset ? » Dérouler le premier pli et plier sous le deuxième paragraphe, pour ne laisser apparaître que les deux premiers paragraphes. Lire le second paragraphe. Réagir comme ci-dessus et ainsi de suite.

**3. La parole de l'autre me parle.** À la fin du temps d'échange, chacun partage ce qu'il retient du texte et des paroles entendues. L'animateur prendra note de chaque prise de parole au plus près des expressions de chacun pour faciliter une remontée en grand groupe. Chacun dit ou écrit quelle est son espérance sur un papier mis à disposition.

## LA PAROLE INCARNÉE

Il s'agit d'apprendre à entendre la parole de l'Évangile en la « gestuant » ensemble. Cela permet une intériorisation et une expression collective. On « sent » l'Évangile et on le vit dans son corps et tout son être : la parole est « incarnée ».

**SOPHIE DROUOT**

AUMÔNIER RÉGIONAL TOULOUSE



© NIKHAD\_SOUJI/STOCK.ADOBE.COM

# Comprendre et accompagner la culpabilité

Intervention d'Isabelle Le Bourgeois, religieuse, psychanalyste et ancien aumônier de prison.

« **T**u verras, ils sont tous innocents », m'avait dit mon prédécesseur à l'aumônerie de prison de Fleury-Mérogis. Et, en plus, c'est vrai, vous en avez sûrement fait l'expérience lorsque vous les entendez vous dire : « *Ce n'est pas moi* », « *Ce n'est pas ce qu'ils disent* », etc. Intéressant et déconcertant. Qu'est-ce que cela nous dit de la réalité de cette étape qu'est l'incarcération ?

D'abord et avant tout, que, dans ce lieu, sont détenus des hommes et des femmes que la justice a estimés coupables, dangereux ou, pour le moins, qu'elle soupçonne d'actes délictueux. Un crime, un délit ont été commis « officiellement » par celui que vous rencontrez dans le cadre de l'aumônerie. Il est étiqueté. Cela « colore » nécessairement toute rencontre. Ceux sont des hommes et femmes confrontés aux conséquences du passage à l'acte. Quelque chose s'est produit, cela

a causé un dommage à autrui. Dommage plus ou moins dramatique, irréversible... Ces personnes sont, en général, effondrées, accablées par le poids des circonstances matérielles (privation de liberté, conditions carcérales, etc.) mais aussi et peut-être surtout par « l'affaire » qui les a amenés en prison.

En ce lieu, la frontière entre coupable et victime peut devenir ténue, entraînant tout le monde dans un risque de confusion. L'auteur se revendique victime : d'une erreur judiciaire, de la malchance, de la vie, en général, qui n'est pas tendre pour lui. Et, de fait, il est aussi la victime bien souvent d'une histoire personnelle douloureuse dans laquelle il n'a eu que très peu de demandes de pardon.

Cela nous dit aussi que ces hommes et ces femmes vont avoir à composer avec leurs émotions – et vous aussi – souvent très envahissantes et dont ils n'arrivent pas à contrôler les effets, pas plus qu'ils n'en connaissent la véritable origine. Des stratégies plus ou moins conscientes vont être mises en place pour tenir le coup dans un tel contexte. Stratégies indispensables à la survie psychique et physique. C'est ce que l'on appelle les mécanismes de ...

... défense. Sans eux, nous les humains, nous ne pouvons pas traverser l'existence. Ils sont comme notre « garde-robe » psychique. Cela va leur permettre de mettre en place une posture intérieure suffisamment contenant pour traverser l'épreuve : refus de voir le réel, petits arrangements avec les faits, report de la culpabilité sur d'autres, prise en charge de toute la faute et au-delà, déni...

N'oublions jamais que ce sont d'abord des mécanismes de défense<sup>1</sup>, donc de survie et non des postures morales. C'est très important car regarder ainsi permet de ne pas passer à côté de leur souffrance et de ne pas entrer trop vite dans des jugements moraux.

Tout cela, et bien d'autres choses, vous allez avoir à les écouter, à les accompagner « officiellement » au nom de l'Évangile, au nom de votre foi particulière à l'Évangile, devrais-je dire. Cela va venir éveiller en vous une foule de sentiments, d'émotions : dégoût, peur, colère, compassion, désir de sauver, etc. Mais, aussi, mettre en place, chez vous aussi, des mécanismes de défense. De tout ceci, il est important d'en avoir une vision aussi précise que possible. Cela va vous demander d'avoir des repères clairs, notamment quant à votre place, votre mission, pour écouter l'autre qui est bien souvent très perdu en lui-même. Qu'allez-vous faire des questions sur le mal, la vérité, la liberté, la rédemption, l'image de Dieu, etc. qui émergent inévitablement dans les rencontres et qui viennent vous rejoindre là où vous en êtes vous-mêmes, personnellement ? Je voudrais aller un peu plus loin sur la question du mal.

## La question du mal

Il n'est pas possible de parler de pardon et de culpabilité sans aborder la question du mal et de ses effets concrets.

La question du mal dans nos vies est incontournable. Elle vient nous rejoindre souvent à des moments où nous nous y attendons le moins. Elle est ce qui nous révolte le plus, avec lequel nous ne savons que faire tant elle est immense. Elle révèle cette part sombre, inaudible souvent de nos humanités. Et elle nous renvoie à la

question de Dieu. Qui est-il ? Est-ce lui le responsable ou n'y est-il pour rien ? Il faut un coupable ! Le mal commis, quelqu'un doit l'endosser. Quelqu'un doit payer pour réparer, quelqu'un doit assumer cette part sombre.

Je ne vais pas aller plus avant dans ces questions, nous n'en avons pas le temps ici, mais, en posant d'emblée cette question du mal, je veux réaffirmer la nécessaire radicalité à laquelle l'aumônier de prison est confronté.

En effet, ce lieu ne cesse d'interroger la foi confrontée au mal et à ses ravages concrets. Mal commis et mal subi, donc à la question du péché, de la faute, de la responsabilité, de la culpabilité et, bien sûr, du Salut, de la rédemption, du pardon, de la miséricorde...

L'aumônier se tient en ce lieu incertain où l'humanité de l'humain est brouillée, abîmée, et devant laquelle il nous est nécessaire d'aller puiser au cœur de notre foi.

Nous sommes convoqués à écouter le mal à l'œuvre dans les récits que les personnes détenues font et, à travers cette écoute, à nous situer. Jusqu'où ce qui nous est dit là interroge notre foi en l'homme, en Dieu ? Jusqu'où cela la met en péril ?

Avec quel Dieu nous présentons-nous devant ces hommes, ces femmes ? La culpabilité trouve sa place à partir de

tout cela. Elle ne peut, à mes yeux, n'être parlée que si la question précédente est posée en arrière-fond signifiant, car elle touche tout être humain.

Reprenons les choses plus basiquement.

## Penser la culpabilité

Définition théorique de la culpabilité : elle est un ressenti émotionnel, partagé par tous, qui résulte de la transgression, réelle ou imaginaire, d'une règle morale (faire souffrir, mentir, tromper, voler, tuer, etc.). Elle concerne notre rapport à la loi. Elle est un mélange de honte, de tristesse, de mépris et de colère, où le regard de l'autre et le regard qu'on porte sur soi jouent pour beaucoup, mais pas pour tous de la même façon.

Voilà ! Mais une fois que nous avons dit cela, nous n'avons rien dit car la culpabilité est certainement un des sentiments les plus complexes de notre vie psychique, spirituelle... Elle met en jeu soi, l'autre et, dans le cas des croyants, Dieu. Elle est un long chemin d'accès au réel, à la vérité de soi, à la relation juste à l'autre.

En chemin, elle prend divers visages,

1. J'emploie ce terme par mesure de clarté et de simplification, mais il est important de dire qu'il recouvre une réalité beaucoup plus vaste et complexe.



© TRICÉAN/STOCK.ADOBE.COM

suisant le point où nous en sommes. En voici quelques exemples.

Il y a ceux qui composent avec le réel et qui vont relater leur histoire en prenant soin de donner des faits une version qui les mette le plus possible à l'abri. Ils invoquent des éléments extérieurs comme le hasard, la fatalité, la faute des autres... Ils sont dégagés des faits, du réel et racontent comme s'ils parlaient de quelqu'un d'autre. C'est une des choses qui me saisissait quand je parlais avec les personnes détenues que ce décalage entre ce qu'ils relaient de ce qui leur était reproché et les mots employés.

Il y a ceux qui ne veulent rien en dire, qui vont passer leur détention à parler d'autre chose, comme si ce pour quoi ils étaient incarcérés n'était l'objet d'aucune parole, d'aucune remise en cause, n'existait pas.

Il y a ceux qui n'arrivent pas à sortir d'une culpabilité écrasante, y reviennent sans cesse de façon obsessionnelle, comme si c'était par là qu'arriveraient la paix, le

repos de l'âme. Une façon de s'auto-punir en restant dans l'excès de remords.

Et il y a ceux qu'on appelle les « psychopathes », pour lesquels l'autre n'est qu'un objet et dont la froideur émotionnelle est une composante à ne pas oublier.

Ceux qui sont *a priori* coupables, ce que le théologien belge Adolphe Gesché appelle le « culpabilisme », qui est un état de culpabilité antérieure à tout acte, flottante et détachée de toute faute précise, celle qui fait qu'on s'estime toujours et *a priori* coupable. Cela génère une immense souffrance dont on a beaucoup de mal à sortir. C'est une culpabilité en l'air, marquée par la peur. Ainsi, elle court-circuite toute responsabilité. Et il y a aussi la culpabilité collective devant les questions écologiques et climatiques, devant la misère du monde... Sentiment d'impuissance qui ne fait que diluer notre responsabilité personnelle car le sentiment de culpabilité trop écrasant paralyse toute action.

Dans tous ces cas de figure, se dit une histoire personnelle. Une façon d'être au monde et à soi-même. Une histoire affective singulière où la relation à la loi, à l'autre s'est forgée de façon particulière. N'oublions pas, non plus, ce qui a été dit plus haut sur les mécanismes de défense. Ils sont partout et tout le temps – ou presque – à l'œuvre.

Chacun a sa propre difficulté à faire face à la vérité des faits, à la réalité de sa propre implication, parce qu'accéder à la juste culpabilité, c'est le fruit d'un long chemin. Cela se fonde sur une juste conscience du mal accompli et cela peut demander une vie.

## RESPONSABILITÉ ET RÉPARATION

Nous l'avons déjà dit, la culpabilité survient lorsqu'un individu considère que ses actions ont transgressé une norme morale personnelle et causé du tort à autrui. La culpabilité comprend donc un

sentiment de responsabilité personnelle, assorti d'une forme de détresse éprouvée envers autrui.

La personne qui éprouve de la culpabilité se « sent mal » vis-à-vis de la personne auprès de qui du tort a été causé. Elle s'estime alors redevable. La sensation de tort causé à autrui implique, ensuite, un désir de s'amender et de réparer les dommages causés. Mais, bien souvent, cette culpabilité peut se doubler d'une autre : celle de ne pas être à la hauteur de ce qu'on aimerait être, blessure d'amour-propre, de l'ego. Double peine !

La culpabilité ouvrirait sur la possibilité de pouvoir corriger ses actions, de s'amender, de modifier son comportement dans le futur. Cet élément est central dans l'expérience de culpabilité. D'autres émotions proches présentent des conséquences différentes. À titre d'exemple, la honte revêt un aspect public et prend naissance dans une sensation de rejet social. Elle engendre des sentiments d'inutilité, d'exclusion sociale, ainsi qu'un désir de disparaître et de se cacher. Pour faire baisser l'intensité de cette émotion, une personne honteuse tendra à réintégrer le groupe, à se « fondre dans la masse », ou plus définitivement s'en extraire en s'isolant ou en se faisant « oublier ». Dans une conception théorique unissant émotion et prise de décision, une différence majeure concerne donc les tendances comportementales associées : fuite et retrait pour la honte, volonté de réparer pour la culpabilité et désir de restaurer la relation à autrui.

Il semble donc qu'il existe un lien causal entre culpabilité et réparation. La réparation peut prendre plusieurs formes : augmentation des comportements d'excuses, de pardon, inhibition des comportements ultérieurs si ceux-ci peuvent causer du tort à autrui et/ou adoption accrue de comportements prosociaux, de type entraide. Pour ces raisons, la tentation est forte, et fréquente dans la littérature, de présenter la culpabilité comme la « bonne » émotion au détriment par exemple de sa « jumelle maléfique » la honte, moins utile, en apparence tout au moins, au bon fonctionnement de la collectivité. La culpabilité jouerait le rôle d'un important régulateur social en permettant la restauration des liens défectueux.

Intéressant de noter que, si une réparation est entrevue comme possible, la culpabilité pourra se dire plus facilement. Mettre de la perspective vivante aide à assumer ce qui a été fait. Il ne faut jamais ...

**« Face à la culpabilité, il s'agit d'accéder à la liberté d'être soi. C'est celle qui permet un retour à la vie, qui ouvre un avenir avec soi et les autres. Les aumôniers de prison sont les témoins privilégiés de ce difficile accès à la liberté d'être soi, en vérité. »**

... oublier qu'on n'est pas coupable mais coupable de, coupable de tel acte. Nous ne sommes pas coupables ontologiquement. Dans tous les exemples que nous trouvons de rapport à la culpabilité, il s'agit d'accéder à la liberté d'être soi. C'est celle qui permet un retour à la vie, qui ouvre un avenir avec soi et les autres. La culpabilité évite la toute-puissance, celle notamment que l'on peut tout par soi-même sans les autres. Les aumôniers de prison sont les témoins privilégiés de ce difficile accès à la liberté d'être soi, en vérité.

## Comment accompagner cela ?

### ÊTRE SOI-MÊME À LA JUSTE PLACE

Quelle est cette juste place de l'aumônier ? Elle n'est jamais acquise, elle se cherche à travers les rencontres qui nous obligent à nous ajuster. Entre la peur d'être manipulé, une certaine naïveté face au récit, une distance émotionnelle un peu trop forte, une incompréhension de ce qui se déroule sous nos yeux, etc. Nous pouvons passer par des « états » très différents. Il est important de les parler avec d'autres, de vérifier ainsi ce qui se joue en nous. Ne jamais minimiser l'impact de ce que nous écoutons. C'est nous respecter autant que respecter l'autre.

Que s'agit-il d'écouter et au nom de quoi ? Il me semble vraiment important que chacun puisse répondre à cette question : qu'est-ce que nous cherchons en écoutant des personnes détenues ? À aider l'autre à faire la vérité ? Oui, mais comment et au nom de quoi ? – Jésus à Nicodème : « Celui qui fait la vérité vient à la lumière » (Jn 3, 21) ; Jésus aux pharisiens : « La vérité vous rendra libres » (Jn 8, 31). À vouloir l'emmener là où nous pensons que l'autre doit aller ? À être auprès d'une personne souffrante, gratuitement ? Etc. Et, au nom de ce que nous pensons être notre mission, jusqu'où écoutons-nous ?

J'écrivais dans une lettre aux aumôneries en 2007 : « Lorsque nous rencontrons pour la première fois une personne détenue, il me

*semble essentiel de ne pas savoir à l'avance les raisons de son incarcération. En effet, laisser à son interlocuteur le soin de nous dire ce qu'il veut ou peut dire, est une démarche qui construit une relation vraie entre nous et l'autre. Elle nous protège des projections trop rapides sur quelqu'un et donc d'un pseudo-savoir, d'un éventuel jugement a priori. Elle est comme un soutien face à une curiosité indécise et à l'émergence toujours trop rapide de préjugés. Elle nous rappelle que l'autre n'est pas en mon pouvoir, qu'il échappe à mon désir, qu'il est à jamais inaccessible. Elle est aussi la marque d'un respect face au mystère de l'autre. Qui suis-je, moi, pour prétendre percer ce mystère ? »*

### AIDER L'AUTRE À OSER CROIRE QU'IL A UN AVENIR, C'EST ÊTRE À UNE PLACE INESTIMABLE

Il convient de croire en l'avenir possible pour tout humain, au pardon et à la miséricorde.

L'aumônier est un croyant qui croit que l'humain n'est jamais définitivement perdu ni complètement mauvais, mais il est aussi un citoyen, une citoyenne responsable qui veut peut-être faire passer ce message à la société.

Nous qui avons une place dans la société, sommes-nous capables de dire que, oui, il y a encore des raisons d'espérer ? La peine ne peut-elle être tout à la fois du côté de la sanction et de la reconstruction, c'est-à-dire de la rédemption ? Il s'agit d'approcher la question de la peine par celle de l'espérance. Dans ces conditions, elle n'est alors plus seulement une affaire spirituelle et humaine, elle est le cœur de la question politique. L'espérance est une des clés de voûte des rapports humains. La tentation serait de banaliser en disant qu'avec la catégorie « Détenu », il y a un profil, une réalité. Sur le plan humain, le risque est majeur. Il résulte d'un regard qui ne cherche pas à voir au-delà d'un qualificatif. Ceci est loin d'être anodin et traduit bien le regard qui est posé sur cet univers. L'amalgame est trop souvent fait entre détenu et délit. La personne détenue est équivalente à un délit commis et sanctionné. La sanction lui est en permanence attachée. Comment permettre de ne pas

en rester à ce qui se dit sur la personne détenue, mais lui donner la chance de faire un chemin dans une autre direction que ce pour quoi elle est incarcérée ?

L'aumônier est celui ou celle qui permet à ceux qui le désirent et le peuvent d'apprendre à se regarder comme des êtres humains à part entière. C'est un engagement, une façon d'être, une prise de position tant spirituelle, qu'humaine et politique qui met l'espérance au cœur de sa démarche et fait donc courir un risque non négligeable : celui de passer peut-être pour un doux rêveur qui croit en l'humanité de chacun, fut-il le plus « mauvais » d'entre eux.

« Les seuls regards d'amour sont ceux qui nous espèrent », dit Paul Baudiquey. L'administration pénitentiaire, la société, chacun de nous : espérons-nous ? Et nous, celles et ceux qui intervenons en détention, quelle espérance avons-nous pour eux ? Désespérer des autres, c'est sûrement aussi désespérer de nous-mêmes.

L'espérance nous permet de croire que, quel qu'il soit, l'humain est invité à accéder à lui-même, au « je », c'est-à-dire à se reconnaître « auteur » de sa vie. Ce n'est pas donné d'emblée de le croire pour l'autre et pour soi-même, quand les échecs multiples de la vie nous disent le contraire. La culpabilité « joue un rôle irremplaçable » dans nos vies, « car elle indique qu'il n'y a pas d'accès à l'humanité authentique sans relation à autrui, relation toujours complexe, ambiguë, marquée partiellement par l'échec, et donc accompagnée d'un sentiment de culpabilité. La relation est multiforme. Si l'enjeu est bien l'accès à soi, la capacité à s'affirmer soi-même, à acquérir une véritable autonomie, à parler en « première personne », il s'accompagne toujours de la relation à d'autres instances, personnes humaines, sociétés avec leurs traditions et leurs lois, nature, ultimement Dieu comme « Tout-Autre ». Le désir d'être soi qui ne voudrait recourir qu'à ses propres ressources déboucherait inéluctablement sur un sentiment de vacuité. La personne humaine ne peut, sauf imaginativement, se construire elle-même. Ce serait la « liberté humaine saisie par son propre vertige », où il n'y aurait plus de limite à l'indéfinité du désir »<sup>2</sup>.

Le pardon s'inscrit là-dedans car il n'est pas un retour vers la pureté d'une origine, mais la promesse d'un avenir différent espéré, avec d'autres. ■

ISABELLE LE BOURGEOIS

2. François Euvé, « Ambivalences de la culpabilité » in *Etudes*, 2011.

# DE L'AVEU LIBÉRATEUR À LA GRATUITÉ DU PARDON

Forum animé par Mgr Patrick Le Gal, évêque accompagnateur du Conseil national.

L'intérêt du forum était de prendre du large par rapport à nos missions et d'aborder le thème « Culpabilité-pardon » à partir de l'art : cinéma et littérature. Il a été préparé et animé avec passion par Mgr Patrick Le Gal, qui a sélectionné des extraits du film *Mission* de Roland Joffé (1986) retraçant l'itinéraire de Rodrigo, mercenaire faisant du trafic d'esclaves en Amérique latine.

## Accueillir un pardon gratuit

Rodrigo qui tue son frère en duel se retrouve en prison, ce qui le conduit à prendre conscience de la misère et de l'échec profond de sa vie ; furieux contre lui-même, il pense qu'il n'y a « nulle rédemption » pour lui. Avec l'intervention d'un père jésuite qui le met au défi de réparer le mal commis, il s'inflige une pénitence pour expier ses fautes, selon l'idée commune qu'il faut « payer cher » quand on a gravement fauté. Cela amène-t-il au salut, au pardon, à la paix ? Le film montre que la punition, difficile et insupportable, ne mène nulle part. Seul le pardon, offert gratuitement et reçu, libère. S'infliger une punition aussi forte montre l'orgueil de Rodrigo qui prétend se racheter par ses efforts. Ce film montre bien la difficulté

à accueillir le pardon gratuit, la manière dont l'orgueil et le remords enferment sur soi et bloquent tout chemin d'avenir. Il montre que la pénitence ne peut porter du fruit que dans l'accueil d'un pardon qui est offert, parfois là où on ne l'attendait pas. La pénitence n'est pas un prix à payer, mais quelque chose à accomplir pour montrer qu'on est capable de faire du bien là où on a fait du mal.

## Reconnaître le mal fait

Le deuxième temps du forum, autour du livre *Crime et châtiment* de Dostoïevski, a permis d'approfondir la notion de l'aveu. L'aveu, reconnaître et dire ce qu'on a fait de mal, est libérateur : en effet, si la faute est rupture de lien, l'aveu dit le désir de recréer l'alliance avec ceux qu'on a blessés, de reprendre le lien dans une relation vraie avec soi, les autres, Dieu, la création. Libérateur ? Pas toujours ! Il existe des aveux nocifs : les aveux orgueilleux, où l'on se complaît dans la faute qu'on peut raconter presque avec jouissance ; les aveux auto-justificatifs, qui nous donnent de bonnes raisons et reposent sur le fait qu'on n'accepte pas ses limites ; les aveux scrupuleux où la personne s'accuse de tous les maux pour contrebalancer le mal fait, elle s'identifie au mal.

L'aveu libérateur est une reconnaissance du mal fait, une dénonciation du mal, mais en le distanciant de la personne : c'est le mal qui est dénoncé, pas la personne ; le pécheur n'est pas réductible à son péché, au mal commis quelque grave qu'il soit

## L'amour inconditionnel d'une présence fidèle

Il n'est jamais évident de reconnaître que notre liberté s'est fourvoyée et que nous avons commis du mal. Pour pouvoir exprimer l'aveu de nos fautes, nous avons besoin d'une oreille amie, attentive, bienveillante. Dans le livre, l'aveu est rendu possible par la parole « *Je ne t'abandonnerai jamais* » de Sonia à qui Raskolnikov laisse deviner son crime. C'est pourquoi, selon l'image qu'on a de Dieu, il est plus ou moins facile de dire sa faute, notamment selon que Dieu est perçu comme miséricordieux ou vengeur. Et c'est aussi pourquoi un long temps d'accompagnement est souvent nécessaire pour « renaître », grâce à une présence fidèle qui nous assure d'un amour inconditionnel. L'aveu fait sortir du remords et entrer dans le repentir. L'avenir redevient envisageable... ■

MARIE-PASCALE SAUBIEZ

# RÉCONCILIATIONS À VIVRE

Forum animé par frère Jean-Marie, de Taizé, sur l'importance du pardon dans la vie d'une communauté œcuménique dont les membres voudraient « *chercher à se réconcilier, jour après jour* ».

**D**epuis ses débuts, la communauté cherche à rendre visible l'appel à la réconciliation qui est au cœur de l'Évangile.

Cela implique une façon de vivre qui a besoin de se concrétiser chaque jour, comme disait le fondateur de Taizé frère Roger : « *Chercher à se réconcilier jour après jour.* »

Dans une vie de communauté, le pardon consiste à cheminer vers l'acceptation de l'autre, vers la reconnaissance de ce qu'il est. On cherche à apprendre de Dieu, lui qui aime le premier, à s'en remettre à lui et à remettre ses frères à Dieu.

La règle de Taizé invite les frères à être attentifs aux lieux où se vit le pardon au quotidien, par exemple aux « *mesquines blessures* », aux « *impatiences de langage* », aux antipathies, préjugés... La règle invite également à rechercher l'absolution qui rend à la joie de la réconciliation.

## La proximité de Dieu avec la fragilité humaine

Le choc de l'assassinat de frère Roger, en août 2005, par une jeune femme déséquilibrée, a confronté la communauté à la question du pardon. Lors des obsèques de frère Roger, frère Aloïs a demandé au Seigneur de pardonner cette femme car elle ne savait pas ce qu'elle faisait. La communauté a envoyé des fleurs à la mère de la jeune femme en Roumanie et est restée en lien avec elle. Des frères ont gardé le contact avec l'aumônerie de l'hôpital

psychiatrique où la femme était internée. La radicalité de leur démarche, mais aussi un questionnement possible avaient été rappelés aux frères quelques mois après l'assassinat par un ami de la communauté, rabbin, qui demandait avec délicatesse : « *Était-ce peut-être un peu rapide ?* » Suite à l'assassinat, beaucoup ont cherché un sens à cet événement. Très vite aussi, de nombreux frères éprouvaient, en même temps, une profonde reconnaissance pour ce que frère Roger avait initié. Toute une réflexion a suivi sur la proximité de Dieu avec la fragilité humaine. Le prieur de la Grande Chartreuse, Marcellin Theeuwes, leur écrivait : « *Les circonstances dramatiques de la mort de frère Roger ne sont qu'un revêtement extérieur qui met encore davantage au grand jour la vulnérabilité qu'il cultivait comme une porte par laquelle, de préférence, Dieu peut entrer auprès de nous.* »

## Un travail de vérité à accomplir

Des accusations d'agressions sexuelles par des frères décédés ou encore en vie ont ouvert tout un « travail de vérité » depuis 2019. Le frère Aloïs avait, tout de suite, cru les personnes victimes. Mais, peu à peu, il est apparu que l'écoute et la reconnaissance des victimes n'étaient pas suffisantes, qu'il fallait en parler et, finalement, porter les affaires devant la justice. Certains frères accusés étaient très appréciés dans la communauté. Les réactions

de chacun ont été très différentes, suscitant un fort besoin d'échanges. La communauté a demandé de l'aide pour traverser cette tempête et cet ébranlement profond, certains frères le ressentant comme si la communauté était tombée de son piédestal. Les personnes victimes et les jeunes qui viennent à Taizé ont conduit les frères à aller plus loin encore dans leur travail de vérité ; ils ont dû éloigner un des agresseurs de la communauté, mais, compte tenu de son grand âge, ont fait en sorte qu'un frère vive avec lui. Chaque semaine, un atelier réunit deux frères avec les jeunes de passage ; ils se questionnent ensemble sur les situations d'abus et d'agression, les mesures à prendre, sur les responsabilités qui incombent à chacun, sur le pardon. Frère-Jean-Marie souligne, à la relecture de ces deux événements, « *la nécessité de placer la personne victime au centre, de prendre du temps ; d'accompagner chacun à son rythme. De ne pas spiritualiser trop rapidement et redonner du poids, de la valeur au mot pardon trop usité dans notre langage chrétien.* "Amour et vérité se rencontrent", dit le psaume 85. Chacun est mis en mouvement et doit trouver la place qui lui revient. Accepter la honte et tant d'interrogations : quelle est ma part de responsabilité dans ces événements, dans leurs conséquences sur la communauté elle-même victime et coupable ; qu'aurais-je dû voir, dire, faire et que faire maintenant ? » Ce chemin vers la réconciliation demande un vrai travail d'humilité qui coûte. Le chemin est long et il a de nombreuses étapes. Chemin à reprendre chaque jour dans la foi. ■

**MARIE-NOËL BONEU**

AUMÔNIER RÉGIONAL  
ÎLE-DE-FRANCE



© ENCIERRO/STOCK.ADOBE.COM

# Peut-on pardonner l'impardonnable ?

Intervention de Véronique Garnier, qui témoigne du chemin parcouru depuis son agression sexuelle par un prêtre dans son enfance.

**P**eut-on pardonner l'impardonnable ? Voilà une question difficile à laquelle je vais essayer de répondre un peu en vous partageant simplement mon expérience.

La question du pardon habite ma vie d'une façon particulière.

Cette phrase du *Notre Père* est si difficile pour moi : « *Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.* » Et, quand ceux qui nous ont

offensés sont en fait ceux qui nous ont abusés sexuellement dans notre enfance, croyez-vous qu'il nous est encore possible de dire cette phrase, qui devient alors : « *Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont abusés...* »

Et, lorsque nous n'arrivons pas à pardonner, demander à Dieu de nous pardonner comme nous ne pouvons pas pardonner revient à nous condamner nous-mêmes, et nous laisse dans une impasse de désespoir...

Alors, que faire ? quel chemin emprunter ? Lorsque j'étais enfant, j'ai été abusée sexuellement par un prêtre, ami de la famille. Après de longues années d'enfouissement, mon histoire a refait surface, et j'ai commencé un chemin grâce à une thérapie, mais aussi grâce à la réponse d'un évêque à qui j'ai dit que j'attendais que l'Église me demande pardon, pour les abus subis et pour le silence qui était demandé à ceux qui savaient ; et cet évêque ma demandé pardon ! Le chemin a pu alors commencer.

## Pardonner à soi-même

La première personne à qui j'ai dû pardonner, c'est à moi-même : oui, la femme que je suis devenue a dû pardonner, à l'enfant que j'étais, de ne pas avoir su dire non, de ne pas avoir su se défendre ni comprendre assez vite ce qui se passait. Je me suis pardonné peu à peu et j'ai ainsi pu faire le deuil de la personne que j'aurais pu devenir, l'épouse et la mère que je n'ai pas pu être, pour accueillir la personne que je suis aujourd'hui, telle que je suis.

Puis, j'ai appris à pardonner à mes parents, de ne pas m'avoir protégée, ni défendue, ni consolée, quand j'ai compris qu'ils n'ont ...



© VINCENT/SANCTUAIRE LOURDES/CIRIC

## « Quand on aimerait bien pardonner et qu'on n'y arrive pas, c'est une souffrance. »

... pas su ou pu faire autrement... J'ai su que je leur avais pardonné un jour où, avec ma sœur, nous étions sur leur tombe, et nous échangeions nos souvenirs d'enfance dans une grande paix : en même temps que je nettoyait leur tombe, je crois que je nettoyait ce qui avait été si sombre entre nous.

### Pardonner au coupable

Il y a aussi le prêtre qui a abusé de moi : comment lui pardonner ?

Un jour, je me suis dit que, si jamais j'allais quand même au paradis avec tout cela, et si je me trouvais nez à nez avec lui, je le tuerais ! Puis, plus tard, j'ai pensé que je lui casserais la « gueule » ! Maintenant, je me dis que je voudrais lui parler, enfin quand même « l'engueuler » pour lui dire tout le mal qu'il m'a fait, et qu'il a fait indirectement à ma famille, mon mari et mes enfants. Et je lui dirais aussi que je ne veux plus qu'il nous fasse du mal et surtout pas à nos petits-enfants ! Que c'est fini, qu'il nous a assez fait de mal comme cela ! J'espère qu'un jour je pourrai lui parler et peut-être lui dire que je lui ai pardonné... Mais c'est un long chemin, qu'il me faut prendre le temps de parcourir.

### Pardonner à Dieu

Et puis, il y a Dieu : lui aussi, j'avais à lui pardonner, mais je ne le savais pas car je n'avais pas compris combien je lui en voulais de m'avoir abandonnée quand je l'appelais au secours, quand je le priais pour que le cauchemar s'arrête, et que ça continuait et que ça ne s'arrêtait pas... Mais, un jour, j'ai enfin compris que Dieu, que l'on appelle pourtant le Tout-Puissant, il n'y pouvait rien ! Il ne pouvait pas empêcher ce qui m'est arrivé, il est, en fait, impuissant devant la liberté des hommes de faire le mal ou de faire le bien... Alors, j'ai dû faire aussi le deuil du Dieu tout-puissant de mon enfance et j'ai commencé à découvrir le Dieu impuissant, le Dieu de Jésus, qui, dans son impuissance, nous rejoint dans nos propres impuissances. J'ai compris que Dieu ne m'avait pas abandonnée, mais plutôt que l'enfant que j'étais lui avait été kidnappée et que je devais essayer de le retrouver, comme Père, grâce à Jésus.

Il y a aussi Marie à qui j'ai encore du mal à pardonner car j'ai été abusée par le prêtre sous son nez, à Lourdes, et elle ne m'a pas protégée... Où était-elle donc à ces moments-là ?

### Pardonner à l'Église

Et puis, il y a l'Église : un jour, j'ai dit à un évêque que je n'arriverais jamais à pardonner à l'Église car, tous les jours, il y a une nouvelle chose à pardonner. Je pleurais car, quand on aimerait bien pardonner et qu'on n'y arrive pas, c'est une souffrance en fait.

La première fois que l'on m'a posé la question « Est-ce que vous avez pardonné ? », j'ai répondu : « Fichez-moi la paix avec cela ! Laissez-moi le temps de ne pas pardonner, et de détester ce qui m'est arrivé ! » Aujourd'hui encore, quand on me pose la question, je trouve que c'est quand même un peu indiscret et, surtout, cela a l'air de dire que l'on attend de moi que je pardonne. Mais jamais on ne me pose la question « Est-ce que le prêtre vous a demandé pardon ? » Je trouve cela injuste, et même, non ajusté, comme si la seule responsabilité reposait sur les victimes qui doivent obligatoirement pardonner, sans même supposer que les coupables doivent demander pardon.

Pourtant la parole de Jésus est claire à ce sujet, mais étonnamment évitée. Luc, en 17, 3 et 4, écrit : « Si ton frère a commis un péché, fais-lui de vifs reproches, et, s'il se repent, pardonne-lui. Même si, sept fois par jour, il commet un péché contre toi, et que sept fois de suite il revienne à toi en disant : "Je me repens", tu lui pardonneras. » Car, là, il est bien question de pardonner autant de fois que nécessaire à une personne qui se repent ; il y a une condition, c'est qu'elle revienne et dise qu'elle se repent. Et puis il est question d'un jour à la fois... Je comprends donc que je peux peut-être espérer arriver quand même à pardonner un jour à l'Église, car, tous les jours, il y a une nouvelle chose à pardonner... Mais, si elle se repent, à chaque fois que nécessaire... Ainsi, je me prends à espérer qu'un jour, j'y arriverai peut-être, et j'entre dans cette parole de Paul aux Ephésiens, comme dans une promesse : « Pardonnez-vous les uns aux autres, comme Dieu vous a pardonné dans le Christ » (Eph 4, 32). Et je me dis qu'à force de me rapprocher de Jésus et d'essayer de vivre comme lui, je pourrai peut-être arriver à pardonner comme lui. Aussi, je me souviens que, sur la Croix, Jésus n'a pas dit : « Père, je leur pardonne, ils ne savent pas ce qu'ils font. » Il a dit : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Alors, depuis quelques années, j'ai dit à Jésus de se débrouiller avec son Église et, souvent, jour après jour, je lui demande de dire avec lui : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34). ■

VÉRONIQUE GARNIER

# Paroles d'aumôniers pendant la session « Culpabilité-Pardon »

## Nous sommes tous de la même humanité

« Pour chacun de nous, qui que nous soyons et en dépit de nos fautes, l'avenir est toujours ouvert. »

« Nous sommes dans la même position que la personne détenue par rapport à la question du mal, des mécanismes de survie et de défense. Nous sommes tous de la même humanité. »

« L'humain n'est jamais totalement perdu : cela ouvre sur une grande espérance. »

« Ce que je retiens entre autres, c'est ce qu'Isabelle Le Bourgeois a appelé "la garde-robe psychique", et le respect de ce vêtement de survie pour le détenu, et la patience que cela induit pour celui qui est appelé à accompagner le lent et long chemin vers la responsabilité. »

« J'ai redécouvert la notion d'absence de notre mérite pour être pardonné, l'Église porteuse d'un salut qui ne lui appartient pas, la rémission des péchés précède le pardon. »

« La culpabilité permet une ouverture au Réel, une ouverture à l'autre, à la relation, une ouverture à la responsabilisation et une ouverture au pardon. »

« La confirmation – mais cela fait du bien de se l'entendre dire – qu'il y a toujours un espoir en chaque homme même au cœur de la plus grande turpitude. »

« Les mécanismes de défense sont vitaux et il est important pour la personne détenue de restaurer une image positive de soi... cela peut passer par le déni, le rejet de ses responsabilités sur d'autres... Cela peut générer un écart entre l'image qu'on donne de soi et le vécu intérieur... »

« La saine culpabilité permet de se situer face à sa responsabilité et de réparer pour mieux repartir... Le pardon est un long chemin qui peut passer, comme pour les Hébreux dans le désert après avoir passé la mer Rouge, par des périodes où une part de soi peut n'avoir pas tout à fait pardonné. »

« Le pardon s'inscrit dans un processus. »

## Aumônier : une mission porteuse d'espérance

« J'ai redécouvert combien le rôle de l'aumônier était d'accueillir et d'entendre la souffrance de l'autre, combien notre mission était d'être porteurs d'espérance, témoins de l'offre d'amour et de pardon d'un Dieu miséricordieux. »

« Comme à l'habitude dans de telles sessions, nous découvrons d'autres personnalités d'aumôniers et d'autres pratiques locales, cela conforte sur un "essentiel commun" et ouvre de "possibles nouveaux" expérimentés ailleurs. »

« Le chemin de relèvement est à l'initiative de la personne détenue, mon rôle est l'accompagnement. »

« L'aumônier est une présence gratuite, un regard aimant, aux personnes détenues. »

« Ouvrir la possibilité d'un chemin de pardon. »

« La répétition après les SNAP qu'on commence par le respect, l'écoute, une véritable écoute avant toute parole même biblique. Ne pas empêcher

l'expression de la souffrance, de la peur, du désespoir sous des phrases du style "Mais Dieu vous aime !" »

« Être sur un chemin de fraternité, en vérité, qui ouvre à la personne détenue la possibilité d'être elle-même. »

« Nos seuls "outils" : les mains vides, la prière et l'amour à partager. »

« Être aumônier, c'est faire l'aumône, tendre les mains pour recevoir et donner. »

« Notre présence est signe de l'écoute du Seigneur pour ces vies brisées. »

« L'interrogation sous-jacente pour l'aumônier : est-ce que nous, aumôniers, croyons vraiment au Salut ? Au don totalement gratuit de Dieu ? »

## Être entouré d'une équipe

« Comment célébrer en équipe les relèvements qui nous sont donnés à voir, comment porter les échecs de ceux qui replongent ? »

« Cela nous conforte sur l'importance de la supervision et de la relecture de pratique, avec l'aide d'un professionnel. »

« Se poser toujours la question de la "juste place" et donc s'interroger en équipe sur ce que je cherche dans cette mission. »

« J'ai aimé aussi ce qu'Yves a dit de l'Église sacrement et de nous situer ainsi dans ce mystère du corps du Christ, où nous sommes tous liés... »

**Propos recueillis par Véronique Guyard, aumônier à Fresnes, et Marie-Pascale Saubiez, aumônier régional adjoint Lyon**



Une partie des participants à la session « Culpabilité-Pardon », qui s'est tenue, du 21 au 23 janvier, à Lyon.